



## DÉLIBÉRATION

### AVENANT N° 2

# au marché de travaux de réseaux d'électrification rurale, d'éclairage public et d'entretien de l'éclairage public engagés par le SIEG du Puy-de-Dôme

notifié le 14 octobre 2016

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huitième jour du mois d'avril, à dix heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8, par renvoi du L.5211-1, du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-De-Dôme.

Etaient présents les délégués suivants :

#### **Titulaires :**

Gilles MAS, Daniel GORCE, Michel NORE, Isabelle MONTALBANO, Yves FOURNET-FAYARD, Cyril HAUTEVILLE, Frédéric POYET, Sébastien BOROWSKI, Jean-Michel VARGAS, Bernard VEISSIERE, Jean-Pierre SAUVANT, Emmanuel PINTE, Michel NICOLLET, Gilles GUERET, René BOURBON, Gérard LAFONTAINE, Jean-Pierre CHASSANG, Jacques PEROL, Alain HAUTIER, Freddy THOMAS, Pascal CAILLET, Michel BOYER, Sébastien GOUTTEBEL, Annie TALLARD, Jean-Luc BUSSON, Jean-Louis RABAT, Bernard VELLETT, Serge BRIOT, Noël MESTRE, Jean-Claude SAUVAT, Alain GUILHEN, Alain PAULET, Vincent PERGET, Antonio MARQUES, Jean-Pierre PEYRIN, Gérard ROUX, Jacky BOUKHALFA, Philippe DUDYSK, Daniel QUENIN, René HERAUT, Richard VEGA, Max CLERMONT, Gérard HILAIRE, Jean-Paul CHANAL, Jean-Luc COUPAT, Anthony LEROY, André GAUTHIER, René GUELON, Marc DELPOSEN, Jacqueline BOLIS, Monique BONNET, Marie-Claude CAMINADA, Alain CATHERINE, Jérôme CHAMALET, Francis CHATELLIN, Jean-Pierre COGNERAS, Christine DULAC-ROUGERIE, Jean-Pierre FASSIER, Daniel FERRAGU, André FERRI, Françoise GATTO, Patrick HEBUTERNE, Henri JAVION, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Chantal LAVAL, Jean-Yves MANIEL, Laurent MASSELOT, Roch MENES, Michel MIRAND, Françoise NOUHEN, Jacques SCHNEIDER, Thierry SOLELIS, Christine TORRESAN-LACROIX, Bernard VILLEBRUN

#### **Suppléants ayant pouvoir :**

Michel PAQUET, Daniel ROMEAS, Jean MAZERON, Vincent RAYMOND, Agnès ROCHE, Antoine DARBOIS, Jean-Marc MIGUET, Dominique MOLLE, Jean-Christophe BELLANGER

#### **Pouvoirs :**

Jean-Louis HOSTALIER à Sébastien BOROWSKI, Marcel BARGEON à Daniel QUENIN, Nicole GIRY à René HERAUT, Olivier ARNAL à Alain CATHERINE, Christian SIMONET à Bernard VEISSIERE, Serge PROSLIER à Françoise GATTO



Le Président rappelle que le SIEG du Puy-de-Dôme (entité adjudicatrice), ayant pour mandataire SEMELEC 63 (entreprise liée), confie à ses entreprises adjudicatrices, au titre du marché public EREP63-2017/2020, la réalisation de travaux de réseaux d'électrification rurale, d'éclairage public et d'entretien d'éclairage public, répartis sur le territoire départemental. Ce marché, établi sur une durée d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 est renouvelable trois fois.

Les avancées technologiques récentes en matière de matériels d'éclairage public, notamment les produits à diodes électroluminescentes et les produits de systèmes intelligents de pilotage et de télégestion, sont telles que le bordereau de prix unitaire, constitué il y a près de 2 ans, mérite d'être complété sous peine de ne pouvoir permettre l'utilisation des meilleurs produits dans les projets d'éclairage public à venir.

Il est proposé de compléter le BPU par l'additif n°1 qui comporte près de 650 articles, avec un effet à compter de la date de la notification aux entreprises de travaux, après délibération du comité syndical et visa des services du contrôle de légalité.

Les montants des marchés notifiés n'évoluent pas du fait de cet avenant et les autres pièces du marché (CCAP, CCTP) n'ont pas à évoluer.

Le Président donne lecture de la présentation du projet d'avenant au marché de travaux et propose à l'Assemblée :

- de valider le projet d'avenant n° 2 au marché de travaux EREP63 2017/2020,
- d'autoriser le Président du SIEG à signer cet avenant

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	.....	142
Nombre de délégués présents	.....	83
Nombre de pouvoirs	.....	6

Pour : 87      Contre : 0      Blanc : 2      Nul : 0

Certifié exécutoire par Monsieur Bernard VEISSIERE, Président compte tenu de la transmission en préfecture le 18/05/2018 et de la publication le 18/05/2018

Fait à Cournon d'Auvergne, le 28 avril 2018  
Pour copie conforme  
Le Président du SIEG

Bernard VEISSIERE

